

Organisé par



Et l'Association Sportive Automobile 71

11^{ème} Rallye Régional des Gueules Noires
22 – 23 avril 2022

Coupe de France des rallyes (coef 2)

Compte pour les Challenges Bourgogne Franche-Comté

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes FFSA.

Visa Ligue Régionale BFC

VISA
LIGUE B.F.C.04

n° 23 155
du 23/02/2022

Visa ASA

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement : **28 février 2022**

Ouverture des engagements : **28 février 2022**

Clôture des engagements : **14 Avril à Minuit**

Parution du carnet d'itinéraire : **16 Avril à 9h30 au local du MON (Montceau Olympique Natation) à la Piscine de Montceau les Mines**

Dates et heures des reconnaissances : **16 Avril de 10h00 à 18h00 et 22 avril de 14h00 à 20h00**

Vérifications des documents le : **22 Avril de 16h00 à 20h00 et le 23 avril de 7h00 à 9h30 à la Piscine de Montceau les Mines**

Vérifications des voitures le : **22 Avril de 16h15 à 20h15 et le 23 avril de 7h15 à 9h45 à la Piscine de Montceau les Mines**

1^{ère} réunion des Commissaires Sportifs le : **23 avril à 8h30 à la Piscine de Montceau les Mines**

Publication des équipages admis au départ le : **23 avril après la fin des vérifications à la Piscine de Montceau les Mines**

Publication des heures et ordres de départ le : **23 avril après la fin des vérifications à la Piscine de Montceau les Mines**

Départ de : **Piscine de Montceau les Mines à 10h17 (1^{ère} VHC)**

Arrivée à : **Piscine de Montceau les Mines à 18h35 (1^{ère} VHC)**

Vérifications finales éventuelles : **Garage Vacher, 7 Rue de Semur à Montceau les Mines**

Taux horaire de la main d'œuvre : **60 € TTC**

Publication des résultats du rallye le : **23 Avril, ½ heure après l'arrivée du dernier concurrent à la Piscine de Montceau les Mines**

Remise des prix le : **23 Avril dès l'arrivée du dernier concurrent à la Piscine de Montceau les Mines**

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile ASA71 organise le 11^{ème} Rallye Régional des Gueules Noires en qualité d'organisateur administratif.

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile Bourgogne Franche-Comté le 23/02/2022 sous le numéro 23-155

Organisateur technique

Nom : **Association M.S.I – M. Eric FRIZOT**

Adresse : **38 a Rue Guy Moquet 71230 SAINT VALLIER**

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1^{er} des prescriptions générales édictées par la FFSA

Comité d'Organisation

Président : **Eric FRIZOT**

Membres : **Le bureau et les membres de l'Association MECA SPORT INSERTION**

Secrétariat du Rallye :

Association MSI Chez Pierre Luc THAVAUX, 51 Rue de la Grande Sorme 71300 MONTCEAU LES MINES

Téléphone : **06.20.53.89.14**

Permanence du Rallye : **du vendredi 22 Avril 8h00 au samedi 23 avril 21h00 à la Piscine de Montceau les Mines**

1.1P. OFFICIELS

Collège des commissaires sportifs

Président	DURIX Michel	0404	14548
Membre	JUGNIOT Joël	1412	6813
Membre	CHARLEUX Josiane	0403	9434
Stagiaire	BOUIN Philippe	0403	257704

Direction de course

Directeur de course	BERTRAND Jacques	0403	14532
Directeur de course adjoint	TEMMERMAN Eric	0410	26388
Directeur de course délégué ES1-3-5	DUROC Denis	0405	147050
Directeur de course délégué ES2-4-6	GACON Eric	0403	9100

Véhicule tricolore	BROSSARD Jean Paul	0403	4763
	BROSSARD Lydie	0403	170112

Véhicule autorité	PIGENET Jean Michel	0445	37172
	DA SILVA Catherine	0445	324775

Véhicule info	PONCE Alain	0480	42561
	JOUIN Dominique	0478	114447

Véhicule damier	FOURCHER Laurent	0403	22386
	LONGIN Françoise	0403	325630

ES1-3-5 : SAINT VALLIER

Directeur ES	POTHEAU Michel	0414	115790
Directeur adjoint ES	POTHEAU Marie Joëlle	0414	115791

ES 2-4-6 : LE PLESSIS

Directeur ES	VIOLET Benoit	0404	207574
Directeur adjoint ES	LEPEULE Jacky	0408	13663

Commissaires techniques

Responsable	ALLOIN Christian	1610	13706
Membre	LEGRAND Jean Paul	0414	3935
Membre	PETITON Alain	0422	2732
Membre	DIVERT Bruno	0417	40573

Commissaires Administratifs

Responsable	RODRIGUEZ Séverine	0403	216713
Membre	LEBROC Yvette	0404	201937
Membre	PATISSIER Céline	0403	227418
Membre	LONGIN Françoise	0403	325630

Chargé des relations concurrents

RABIAN Dominique	0404	20036
LOIZEAUX Didier	0414	12037

Juge de fait

SOUFFLET Bernard	0403	18577
------------------	------	-------

Informatique et classements

GUIBLAIN David	0418	134494
GUIBLAIN Michèle	0418	163636

Médecin Chef au PC

Dr FATHA Abdelhamid

Chargé des relations avec la presse : Pierre-Luc THAVAUX

1.2P. ELIGIBILITE

Le 11^{ème} Rallye Régional des Gueules Noires compte pour :

- La Coupe de France des Rallyes 2022 coefficient 2
- Le Challenge Bourgogne Franche-Comté
- Le Challenge ASA71

1.3P. VERIFICATIONS

- Vérifications administratives
22 Avril 2022 de 16h00 à 20h00
23 Avril 2022 de 7h00 à 9h30
- Vérifications techniques
22 Avril 2022 de 16h15 à 20h15
23 Avril 2022 de 7h15 à 9h45

Convocations

Les 2 sous articles suivants tiennent lieu de convocation pour les vérifications.

- **Vérifications administratives** : à la Piscine de Montceau les Mines

Groupes F-RC5 et Rallye Nat : Le vendredi 22 Avril de 16h00 à 17h30

Groupe F-RC4: Le vendredi 22 Avril de 17h30 à 19h00

Groupes F-RC3, F-RC2, F-RGT : Le vendredi 22 Avril de 19h00 à 20h00

Tous groupes : Le samedi 23 avril de 07h00 à 09h30

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURENENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au 11^{ème} Rallye des Gueules Noires doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, **avant le 14 Avril à minuit.**

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à 150 voitures maximum (Moderne + VHC).

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

- Avec la publicité facultative des organisateurs : **350 €**
- Licenciés ASA71 : **330 €**
- Sans la publicité facultative des organisateurs : **690 €**

Chèques établis à l'ordre de MSI

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

Aucun engagement ne sera pris en compte sans le règlement.

Il est possible d'envoyer un chèque et de l'échanger contre des espèces aux vérifications administratives.

Les chèques seront encaissés une semaine avant le rallye.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

4.3P. ASSISTANCE

L'assistance sera autorisée sur le Parc d'assistance.

ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

5.1P IDENTIFICATION DES VOITURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

5.2P PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par l'organisateur au moment des vérifications administratives.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

6.1P. DESCRIPTION

Le Rallye des Gueules Noires représente un parcours de 130 kms.

Il est divisé en 1 étape et 3 sections.

Il comporte **6** épreuves spéciales d'une longueur totale de 37,5 kms.

Les épreuves spéciales sont :

ES 1-3-5 SAINT VALLIER : 5 kms

ES 2-4-6 LE PLESSIS : 7,5 kms

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

6.2P. RECONNAISSANCES

Le nombre de passages en reconnaissance autorisé dans chaque ES est de : 3

Il est recommandé aux concurrents de faire preuve de beaucoup de prudence, de discrétion et de courtoisie vis-à-vis des riverains dans les localités traversées et de préserver ainsi l'avenir des rallyes.

Pendant les reconnaissances des panneaux seront placés sur les épreuves spéciales qu'il conviendra de respecter.

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 8P. RECLAMATIONS - APPEL

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX ET COUPES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

Les prix sont répartis de la façon suivante :

	1er	2ème	3ème	4 ^{ème}	5ème
Général	300 €	200 €	100 €		
Classe (1)	230 €	120 € si plus de 3 partants	80 € si plus de 6 partants	60 € si plus de 9 partants	30 € si plus de 12 partants
Féminine (1)	200 €				

(1) Les prix par Classe / Féminine seront diminués de 50% dans le cas où il y aurait moins de 3 partants dans la catégorie concernée

Les prix sont cumulables, de nombreuses coupes récompenseront les lauréats.

REMISE DES PRIX

La remise des prix aura lieu le samedi 23 Avril 2022 **après l'arrivée du dernier concurrent** à la piscine de Montceau les Mines.